

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 19 octobre 2017

RPI Graye Banville Sainte Croix

Présents :

Enseignants : Mmes Lemiègre, Lemarquand, Nobis & Renauld & M. Culleron

CDC Seulles Terre & Mer : Mme Pouchin (maire de Banville) & M. Thiberge (commune de Graye)

Mairie de Graye : M. Lachèvre

Mairie de Sainte Croix : M. Gerlet

Représentants des parents d'élèves : Mmes Aubé, Aubert, Boscher, Le François, Le Neveu, Linqué, Savarit & Viard & M. Uteza

Excusée : Mme Berthelot (Inspectrice de l'Education Nationale) & Mme Fauchot (parent d'élève)

Bilan de la rentrée :

Effectifs & organisation - APC - Bus & garderie

Effectifs : 23 PS

Au 19/10 11 MS

19 GS

13 CP

18 CE1

10 CE2

15 CM1

21 CM2

Total 130 élèves

Organisation des 5 classes :

Mme Lemiègre 23 PS

Mme Lemarquand 30 MS-GS (11 MS & 19 GS)

Mme Nobis 26 CP-CE1 (13 CP & 13 CE1)

M. Culleron 25 CE2-CM1 (10 CE2 & 15 CM1)

Mmes Renauld & Eecke-Thomas 26 CE1-CM2 (5 CE1 & 21 CM2)

Mmes Lenfant & Saint, AVS de 3 élèves – manque encore 1 AVS

La 6^{ème} classe n'a malheureusement pas été réouverte, mais l'équipe enseignante remercie vivement les parents et les élus pour leur soutien, leur investissement et leur confiance.

Service Civique :

L'école devrait bénéficier d'un service civique à partir du 6 novembre, pour 30h par semaine, temps périscolaire compris.

Décloisonnements :

Banville : Tous les après-midi, pendant la sieste des PS, travail des MS avec Mme Lemiègre et de tous les GS avec Mme Lemarquand + Décloisonnement « chorale et conte » à venir

Graye : 8 jeudis matin pour la piscine (4 en sept, 4 en juin) : CE1 & CM2 avec Mme Renauld
Au cours de l'année, rassemblements des CE1 à prévoir.

APC :

Banville : Mardi de 16h30 à 17h30 (selon les besoins)

Graye : Mardi de 16h40 à 17h40

Périscolaire :

Questions des parents :

* À propos de la cantine :

Est-il possible d'ouvrir la cantine aux parents ? Pour qu'ils voient comment se passe ce moment particulier, pour qu'ils sachent ce que mangent leurs enfants,... Les parents attendent plus de communication sur les menus des enfants à régime spécial, sur l'entreprise qui fournit les repas et son cahier des charges,...

Mme Pouchin explique que c'est l'entreprise Convivio qui a été choisie pour les repas. Elle propose des circuits courts et un maximum de produits Bio et de produits locaux. Les repas sont équilibrés et apportent les besoins nutritifs essentiels aux enfants.

Certains parents de très jeunes enfants souhaitent avoir des retours sur les repas.

Mme Pouchin explique qu'il est impossible de faire un compte-rendu pour chacun. Seuls quelques cas particuliers font déjà l'objet d'un petit bilan en début d'après-midi, quand un enfant n'a vraiment rien mangé, par exemple.

Mme Renauld précise que Mme Chevé interviendra désormais au cours des réunions de rentrée, pour exposer aux parents le déroulement d'un déjeûner et répondre à leurs questions.

✱ À propos des grèves :

Est-il possible d'être plus prévoyants et plus précis sur les mots distribués, notamment préciser que « élémentaire » = du CP au CM2 = Graye ?

Les documents ont été transmis rapidement pour avertir au plus tôt les familles. Mme Pouchin et M. Thiberge feront remonter les remarques à la CDC.

✱ À propos du bus :

Comment pouvez-vous aider les parents qui ont un enfant à Banville et l'autre à Graye, et qui ont un laps de temps trop court le matin, le midi ou le soir ?

Mme Renauld rappelle que cette demande revient tous les ans. Ceci est compliqué car c'est un problème de responsabilité.

Mme Pouchin explique que l'enfant est assuré uniquement sur ses trajets école-commune d'habitation et école-cantine. Aujourd'hui, la décision relève de la CDC.

Il est aussi constaté que le bus ne passe plus à Sainte Croix le midi. Les parents comprennent cela, mais ils auraient souhaité en être avertis.

Question de la CDC & des enseignants :

✱ À propos de la fin des APS :

Est-il possible de proposer, comme alternative aux APS, l'aide aux leçons par un enseignant, à Graye ? Les parents seraient-ils intéressés ? Quel financement ? Quelle organisation ?

M. Culleron explique que ce système est déjà mis en place au collège (« Devoirs faits »), et qu'il a déjà existé à l'école il y a quelques années. Les séances, 1 ou 2 par semaine, dureraient une heure et pourraient concerner 12 à 15 élèves volontaires par groupe. Mme Nobis est également intéressée par ce dispositif.

M. Thiberge explique que, puisque l'école relève désormais de la CDC, c'est à elle de prendre la décision. Il faut gérer les problèmes de locaux, de réglementation, et uniformiser le tout sur l'ensemble de Seulles Terre & Mer, même si cela existe déjà dans certaines écoles de la CDC.

Un sondage sera transmis aux parents, mais, d'après les parents élus présents, cette organisation pourrait intéresser des familles.

Les membres du Conseil d'Ecole soutiennent cette initiative.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Vendredi 13 octobre de 13h à 17h à Graye

185 inscrits 87 votants (dont 7 nuls), dont 80 par correspondance (= 92 % des votes)

➤ 47,03 % des parents ont voté (contre 55,43 % l'an dernier – une forte baisse !)

10 candidats volontaires instantanés, chaque commune est représentée, et il y a un papa !

Elus : Mmes Aubé, Aubert, Boscher, Fauchot, Le François, Le Neveu, Linqué, Savarit & Viard & M. Uteza

Les parents élus et la directrice se réunissent chaque trimestre pour préparer le Conseil d'Ecole.

Règlement intérieur de l'école

- Changement des horaires des groupes et modification des modalités d'admission (carnet de santé et livret de famille ne sont plus nécessaires)
- **Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité.**

Projets pédagogiques

Thème : L'Aventure

Spectacle de Noël & après-midi jeu avec les mamies (Maternelle), Sécurité routière (CM2), Permis piétons (CE2), interventions de l'infirmière du collège auprès des CE2-CM1 (petit-déjeuner & sommeil) et des CM2 (risques d'Internet), Concours d'Orthographe, Conseil des Délégués,...

Pour l'instant, pas de gros projet décidé. Le début d'année a été dense et mouvementé pour chacun.

Quelques dates :

- jeudi 19 oct : cross du Collège (CM2)
- mardi 7 nov : Course associative à Sainte Croix pour l'association M'as-tu vu ? (10h-11h)
- sam 16 déc : Noël de l'école (chants, expo arts visuels, ventes de livres, de confitures,...)
- dim 18 mars : Carnaval
- sam 30 juin : Kermesse à Banville à partir de 10h à Banville (réservation du Gîte)

M. Gerlet invite les enseignants à venir faire courir les élèves au Clos Saint-Martin. La mairie de Sainte Croix leur offrira un goûter et permettra aux adultes de se réchauffer avec un café.

L'équipe enseignante remercie vivement M. Gerlet.

Elle remercie également Mme Pouchin pour la mise à disposition du gîte pour la kermesse, qui permet à tous de fêter la fin de l'année dans un espace sécurisé et très agréable.

Questions de Mme Pouchin :

* Les enseignants seraient-ils intéressés de participer aux cérémonies du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale à Banville ? Tout un travail sera fait autour des « Morts pour la France » (leur vie, leur parcours, leur famille, la vie à cette époque,...) qui sera exposé à Canopé.

Les enseignants d'élémentaire sont très enthousiastes à l'idée de participer à ce projet.

Manifestations de l'APE :

Calendrier à venir

Coopérative :

1^{ère} action : Bulbes d'automne : 365,83 € de bénéfice (36 commandes, dont 177,50 € de la mairie de Graye)

Travaux effectués & projetés

⇒ Travaux effectués depuis le Conseil d'École du 20 juin 2017

À Banville : Le dortoir a été géré rapidement par la CDC et était prêt pour la rentrée.

À Graye : Un gros massicot et des tapis ont été achetés par les enseignants sur le budget fournitures de la CDC (249,20 € + 1199,01 €).

⇒ Travaux très urgents (sécurité & hygiène) à prévoir :

À Banville :

- Installer un local poubelle en dehors de la cour, laissant plus de place aux enfants et respectant les normes d'hygiène
- Gérer les clefs des portes cour-extérieur, installer des verrous sur les portes intérieures de

l'école (salles de classe, dortoir, bureau, cuisine et salle de motricité) pour les fermer rapidement en cas d'urgence

- Contrôler l'aire de jeux et mettre en place un registre (DUER)
- Délimiter une ou plusieurs places handicapés (DUER)

À Graye :

- Rendre le signal sonore d'alarme incendie audible par toutes les classes, notamment par celles situées de l'autre côté de la cour de récréation
- Installer des systèmes de déclenchement de l'alerte incendie et de l'alerte intrusion (lumineux ?) dans les anciennes classes, qui communiqueraient avec celui du bâtiment neuf et du bureau

⇒ Gros investissements demandés :

À Banville : Créer un préau dans la cour de récréation de Banville, en se servant des structures existantes (entre la classe de Mme Lemarquand et la salle de motricité ou la cantine)

Mme Pouchin informe qu'un devis a déjà été fait. Il sera transmis à la CDC.

À Graye : Installer un vidéoprojecteur (avec le son) et un tableau blanc déroulant au plafond de chaque classe (acheter donc 2 vidéoprojecteurs et 3 tableaux blancs déroulants)

⇒ Autres travaux à prévoir (dont certains très urgents) en plus des petits travaux de vacances :

À Banville :

- Installer un local à vélos plus proche de la cour de récréation, permettant les déménagements quotidiens
- Acheter des jeux pour les grands et tracer un terrain dans la 2^{ème} partie de la cour
- Fixer les tableaux au mur
- Installer une petite cloison dans les toilettes garçons pour protéger le 2^{ème} urinoir

À Graye :

- Remplacer le photocopieur
- Acheter et installer un nouveau tableau d'affichage
- Repasser sur les tracés du terrain et fixer des miroirs dans les toilettes

La liste des travaux a été transmise à M. Porteux, à la CDC, en donnant priorité à la sécurité.

Sécurité : DUER, PPMS & Vigilance Attentats

⇒ DUER :

Le Document Unique d'Evaluation des Risques est complété en ligne. Les directeurs identifient les dangers, évaluent les risques et trouvent les moyens appropriés pour résoudre les risques.

Il est rappelé aux mairies et à la CDC que les actions à engager pour résoudre les problèmes identifiés sont de leur responsabilité. Rappel des actions à engager à Banville, transmises au cours du dernier Conseil d'Ecole :

Problèmes identifiés	Actions à engager	Urgence et délai
<i>Risques liés aux activités</i>		
L'absence d'un registre de contrôle relatif aux aires de jeux	Contrôler l'aire de jeux et mettre en place un registre. Transmettre ensuite ces données au directeur.	A faire dans le trimestre ➤ avant décembre 2017
L'absence de place de stationnement pour handicapés	Délimiter une ou plusieurs places handicapés.	A faire dans le trimestre ➤ avant décembre 2017

⇒ Évacuation incendie

Exercices (enseignants avertis) : mardi 3 octobre 2017

À Graye : à 9h30 – 1 minute et 27 secondes pour se regrouper auprès du mur de la cour

Bilan : ☹ Signal très faible dans la classe de CP-CE1 de Mme Nobis, et dans la classe de CE1-CM2, de l'autre côté de la cour.

☺ Facilité du déclenchement de l'alarme, bonne gestion des enfants restés calmes.

À Banville : à 10h45 – 50 secondes pour que chaque classe se regroupe à l'extérieur

Bilan : ☺ Signal très bien entendu, Facilité du déclenchement de l'alarme (tous les boitiers ont été testés), bonne gestion des enfants qui sont restés calmes.

⇒ PPMS :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est à actualiser sur Internet. Selon la DSDEN, il est obligatoire sur le temps périscolaire, comme pour tout bâtiment accueillant du public, selon la CDC, c'est un document purement Éducation Nationale qui ne concerne pas le périscolaire. Il concerne 2 risques :

1) Risques Majeurs (Confinement - Matières dangereuses) :

Exercice de confinement à programmer : 40 minutes dans une pièce calfeutrée

2) Attentats Intrusion (Se cacher ou s'enfuir en silence - Intrusion malveillante) :

Comment réagir en cas d'attaque terroriste : s'échapper en silence ou se cacher 20 minutes.

Réflexion de l'équipe enseignante à mener au cours d'une concertation.

Test de la chaîne d'alerte puis exercice « se cacher » lancés par préfecture ou rectorat en période 2.

⇒ Plan Vigipirate :

Le Plan Vigipirate est toujours d'actualité.

Questions des parents :

* À propos de la sécurité devant les écoles :

Est-ce que des élus sont venus constater le trafic et le danger ? Que faire pour Banville et pour la place de l'Eglise à Graye, aux heures de sortie, notamment ? Un nouveau lotissement est en construction à Banville. Une nouvelle rue est-elle prévue ou ses habitants circuleront-ils par la rue du Marché ? Dans tous les cas, est-il possible d'installer très vite des ralentisseurs devant l'école ?

Mme Pouchin explique que le Conseil Départemental et l'Agence Routière sont venus faire une étude à Banville pour des aménagements de sécurité. Les choses se précisent mais c'est long. Il faut continuer de sensibiliser les parents à la sécurité de l'accès à l'école. D'ailleurs, de plus en plus de parents se garent sur le parking de la mairie après que des agents aient procédé à des verbalisations. En ce qui concerne le nouveau lotissement, sa sortie se fera sur la route de Sainte Croix, ce qui augmentera encore le trafic devant l'école.

L'ensemble des membres du Conseil d'Ecole regrette que, malheureusement, certaines habitudes soient très dures à changer, et que certaines familles ne respectent toujours pas la sécurité, ni la courtoisie.

Certains parents regrettent de ne pas pouvoir laisser leurs enfants rentrer seuls de l'école, mais le gros virage de Banville est trop dangereux (il n'y a pas de passage piéton, et le trottoir à l'intérieur du virage est trop étroit).

Les élus précisent que, malheureusement, les règles de sécurité routière ne laissent pas aux mairies le loisir d'installer des ralentisseurs ou des passages piétons où ils le souhaitent.

- Séance levée à 20h15 -

- Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu mardi 20 février à 18h à Graye -